



Sannois

Département du Val d'Oise

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°4 – Note concertation

1.1 : L'historique du Plan Local d'Urbanisme en vigueur

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sannois est approuvé le 25 avril 2017 par délibération du Conseil Municipal, puis a fait l'objet d'une modification simplifiée n°1 approuvée le 29 mars 2018, d'une modification n°2 approuvée le 10 février 2022, et d'une modification simplifiée n°3 approuvée le 22 septembre 2022.

L'arrêté du Maire n°2024/94 du 16 octobre 2024 a lancé la procédure de mise en œuvre de la modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sannois.

1.2 : Concertation

Une balade urbaine organisée par la Ville s'est déroulée le 16/11/2024 sur les quartiers résidentiels Pasteur et Voltaire.

Une vingtaine d'administrés ont participé à cette balade en compagnie des élus et des services afin d'évoquer les problématiques urbaines, notamment liées aux secteurs pavillonnaires, un certain nombre de réajustements réglementaires proposés par la présente modification de PLU s'y rapportant.